

CONSEIL SYNDICAL DU 09 AVRIL 2024

2024.014 - SALON DES AGRICULTURES DE PROVENCE 2024, AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ETABLIE ENTRE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES-DU-RHONE ET LE PETR DU PAYS D'ARLES

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléants Présents	Procurations	Absents	
10	4	3	14	17

Présents

ACCM : Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Patrick de CAROLIS, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Christophe LAUFRAY, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Claire de CAUSANS (suppléante) ;

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Madame Anne PONIATOWSKI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Gérard GARNIER (suppléant), Monsieur Laurent GESLIN (suppléant) ;

TPA : Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Pierre-Hubert MARTIN, Monsieur Éric LECOFFRE (suppléant) ;

Absents excusés

ACCM : Madame Laurie PONS, Monsieur Jacques AUFRERE, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Hervé MISTRAL, Monsieur Fabien BOUILLARD, Monsieur Jean-Michel JALABERT ;

CCVBA : Madame Aline PELISSIER, Monsieur Hervé CHERUBINI ;

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Michel GAVANON, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, Monsieur Yves PICARDA ;

Procurations : Monsieur Jean-Michel JALABERT à Monsieur Pierre RAVIOL, Monsieur Jean-Christophe DAUDET à Madame Laurie PONS, Madame Corinne CHABAUD à Monsieur Éric LECOFFRE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean MANGION

o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o

Rapporteur : Monsieur Lucien LIMOUSIN

Le Salon des Agricultures de Provence représente une très belle vitrine des productions agricoles, notamment celles du Pays d'Arles qui y sont bien représentées, auprès des scolaires (300 élèves du Pays d'Arles) et du grand public (record de fréquentation en 2023 avec plus de 60 000 personnes sur 3 jours).

Après l'organisation réussie de 6 éditions, les partenaires souhaitent organiser une nouvelle édition du Salon, et ainsi renouveler les engagements pris depuis 2018. La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône porte la mise en œuvre opérationnelle du Salon.

DEPENSES	TTC	RECETTES	TTC
COMMUNICATION ET ACHATS D'ESPACES	134 268 €	Conseil départemental 13	255 000 €
ORGANISATION ADMINISTRATIVE, LOGISTIQUE ET SECURITE DU SALON	295 560 €	Métropole AMP	160 000 €
PÔLE ANIMALIER	47 040 €	PETR Pays d'Arles	80 000 €
ANIMATION DU SALON ET ACCUEIL DES SCOLAIRES	71 400 €	Crédit Agricole	30 000 €
NOCTURNES (LOGISTIQUES ET ANIMATIONS)	30 132 €	ASSURANCES	5 000 €
PILOTAGE ESPACES ANIMAUX (MAISON DE LA TRANSHUMANCE)	5 000 €	STANDS EXPOSANTS	45 000 €
LOCATION DOMAINE DU MERLE	13 000 €	PARTENAIRES FINANCIERS	50 000 €
SUIVI DU DOSSIER - ORGANISATION – CA 13	89 700 €	AUTO-FINANCEMENT CA 13	61 100 €
TOTAL	686 100 €	TOTAL	686 100 €

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir :

1. **AUTORISER** l'attribution d'une participation financière de 80 000 € pour contribuer à l'organisation de l'édition 2024 du Salon des agricultures de Provence,
2. **INDIQUER** que dans le cas où un autre projet serait défini en substitution dudit Salon, il serait soumis au Conseil syndical pour délibération,
3. **AUTORISER** le Président à signer tout acte nécessaire à la formalisation de l'engagement des deux parties notamment en convention de partenariat,
4. **PRECISER** que la participation financière du PETR est inscrite au budget de l'exercice.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président

